

Extrait du registre  
des délibérations  
du Conseil communautaireDEPARTEMENT  
DE LA CHARENTE

délibération : L' an deux mille vingt, le lundi 30 novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire  
D\_2020\_7\_8 dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Vouthon, sous la présidence de  
Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Le Président.

Nombre de délégués en :  
exercice : 45 Date de convocation du : 24 Novembre 2020

Présents : 42  
Votants : 43

Titulaires : Monsieur BORIE Patrick, Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Monsieur BARDOULAT Pierre, Monsieur FERSING Jacques, Monsieur BIRONNEAU Max-André, Monsieur RINGEADE Vincent, Monsieur BOUTENEGRE Patrice, Monsieur MARSAUD Jean-Louis, Monsieur CALLEC Gilles, Madame DEXET Josiane, Monsieur ROUHIER Guy, Monsieur DONNARY Denis, Monsieur CHAMOULEAUD Jean-Pierre, Monsieur DELAGE Michel, Monsieur FRANCOIS Gwenhaël, Madame BERNARD Danièle, Monsieur BERNARD Guy, Madame COMBEAU Danielle, Monsieur CANIT Michaël, Madame COMBAUD Lisbeth, Monsieur BARDOULAT Jean Pierre, Madame PICARD Sandrine, Madame CORNIERE Lydie, Monsieur IBAR Christian, Madame HOCDE Marie-Christine, Madame VILLARD Huguette, Madame CHAIGNE Danielle, Monsieur BOUCHAUD Jacky, Madame MONGEAUD Colette, Madame PRECIGOUT Brigitte, Monsieur TERRADE Bernard, Madame BOURGOIN - ZORZOLI Viviane, Monsieur RABARDY David, Madame LAIR Trinidad, Monsieur SCHITTLY Mikaël, Monsieur MANDIN Laurent, Monsieur JOUASSIN Emmanuel, Monsieur GONZALEZ Antonio, Monsieur PIVETEAU Patrick, Monsieur LAPOUGE Jean-Louis, Monsieur JUBINEAU Patrice

Objet : 1. Rapport annuel  
sur le prix et la qualité du  
service SPANC - Année  
2019

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur BARTHELEMY Roger

Pouvoirs :  
Monsieur JACOB-JUIN Serge a donné pouvoir à Madame DEXET Josiane

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur JACOB-JUIN Serge, Monsieur DOMINICI Patrice, Madame BERNARD Anne, Monsieur AZEN Bernard

Secrétaire de Séance : Monsieur Michaël CANIT

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC - Année 2019

Un rapport sur le prix et la qualité du service concernant l'activité 2019 doit être présenté au Conseil Communautaire et remis à la Préfecture après délibération.

La compétence assainissement non collectif de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord est découpée en 2 services au 31/12/2019.

Le service est exploité :

- en régie pour les communes de:  
Agris, Bunzac, Chazelles, Coulgens, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, Marillac-le-Franc, Moulins-sur-Tardoire(Rancogne), Pranzac, Rivières, Saint-Adjutory, Taponnat-Fleurignac, Yvrac et Malleyrand,
- en affermage pour les communes de :  
Charras, Ecuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Mainzac, Marthon, Montbron, Moulins-sur-Tardoire(Vilhonneur), Orgedeuil, Rouzède, Saint-Germain de Montbron, Saint-Sornin, Souffrignac, Vouthon.

Ce rapport comporte en grande ligne les caractérisations techniques, les tarifications, les recettes, les activités du service et les indicateurs de performance.

AR PREFECTURE

016-200068914-20201130-D\_2020\_7\_8-DE

Regu le 10/12/2020

Après présentation du rapport annuel 2019, le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus,  
pour Copie Conforme,  
Le Président,  
Monsieur Jean-Marc BROUILLET  
Emis le 30/11/2020, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le

